

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le mardi 6 septembre 2016 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur le maire Robert G. Roy, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, Lyne Boulanger, Meagan Reid, Dany Langlois, Nicole Bernier et Nicolas Lagueux, formant quorum sous la présidence du maire.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

2016-245 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Lyne Boulanger
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 6 septembre 2016. Il est 19h.

15 personnes sont présentes dans la salle.

ADOPTÉ

2016-246 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Josée Hayes
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

CORRESPONDANCES DU MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2016

- | | | |
|---|-----------|--|
| 1 | BH.30 | M Ghislain Bolduc
<i>Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal</i> |
| 2 | BH.30 | M Ghislain Bolduc
<i>Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal</i> |
| 3 | SB.20 | Virage Santé Mentale
<i>Tournoi de golf</i> |
| 4 | BH.30 | Ministère de la Famille
<i>Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des Aînés</i> |
| 5 | FD.10 | Conseil Sport Loisir de l'Estrie
<i>Programme d'assistance financière au loisir des personnes Handicapées</i> |
| 6 | Règl. 723 | Municipalité de Weedon
<i>Annexion d'un partie de territoire</i> |
| 7 | BH.30 | Éco Entreprises Québec
<i>Programme d'aide financière pour la récupération hors foyer de Éco Entreprises Québec</i> |

- | | | |
|----|--------------|---|
| 8 | FD.60 | Les Jeux du Québec Estrie
<i>Support aux athlètes de votre municipalité</i> |
| 9 | FD.20 | Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
<i>Intervention en milieux humides</i> |
| 10 | FD.20 | Ministère de la Sécurité publique
<i>Rapport d'activité</i> |
| 11 | 1338-31-3613 | Ministère de la Santé et des Services sociaux
<i>Immeuble excédentaire – ancien Centre d'hébergement et de soins de longue durée de East Angus</i> |
| 12 | FD.20 | Ministère de la Sécurité publique
<i>Sécurité civile</i> |
| 13 | FB.40 | Fondation Rues principales
<i>Bouffe ta rue</i> |
| 14 | FB.40 | Ville de Saint-Eustache
<i>Journée annuelle de formation de l'Association québécoise d'urbanisme à Saint-Eustache</i> |
| 15 | AE.20 | Régie intermunicipale de la région de East Angus
<i>Édition du guide secours et prévention</i> |
| 16 | FD.60 | Fabrique Saint-Louis-de-France
<i>Souper paroissial Saint-Louis-de-France</i> |
| 17 | FC.20 | Nadia Boeykens & Serge Boisvert
<i>Vitesse excessive dans le quartier de la rue St-Jacques</i> |
| 18 | FD.60 | AFEAS
<i>Demande de contribution financière</i> |

2016-247 CORRESPONDANCES DE JUILLET ET AOÛT 2016

Proposé par la conseillère Josée Hayes
 Appuyé par la conseillère Meagan Reid
 À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.
 QUE les correspondances du mois de juillet et août 2016 soient reçues.

ADOPTÉ

2016-248 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
 Appuyé par la conseillère Josée Hayes
 À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.
 QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juillet 2016, ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires du 22 et 27 juin 2016 ainsi que les séances extraordinaires du 10 et 30 août 2016, soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie.

ADOPTÉ

2016-249

**RÉSOLUTION POUR ÉMISSION DE CONSTATS PAR LA
SÛRETÉ DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE pour assurer efficacement et légalement ses poursuites pénales devant la cour municipale de East Angus, il est nécessaire d'autoriser immédiatement des personnes à délivrer, au nom de la ville de East Angus des constats d'infractions.

PAR CONSÉQUENT :

Il est proposé par le conseiller Nicolas Lagueux

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Et RÉSOLU conformément aux articles 9 et 147 du Code de procédure pénale (L.R.Q., c. C-25.1) :

D'autoriser généralement tous les membres de la Sûreté du Québec à délivrer au nom de la ville de East Angus, un constat d'infraction pour toute infraction :

i) aux dispositions de la Loi concernant l'impôt sur le tabac et d'autres dispositions législatives principalement afin de lutter contre le tabac de contrebande et de l'un de ses règlements. **ADOPTÉ**

2016-250

**RÉSOLUTION CONFIRMANT LE RECOURS AUX SERVICES
PROFESSIONNELS DE MONTY SYLVESTRE,
CONSEILLERS JURIDIQUES INC.**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Lyne Boulanger

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Il est résolu d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin et au forfait de consultation selon les termes de l'offre du 29 août 2016 pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. **ADOPTÉ**

2016-251

ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE MUNICIPAL

ATTENDU QUE les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des aléas d'ordre naturel ou anthropique.

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de East Angus reconnaît que sa municipalité peut être victime d'un sinistre en tout temps.

ATTENDU QUE le Conseil municipal voit l'importance de se doter de la première phase d'un plan municipal de sécurité civile couvrant les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres en collaboration avec les représentants de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lyne Boulanger

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QU'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée;

QUE les personnes suivantes soient nommées et informées par le Conseil municipal pour occuper les postes aux différentes missions de l'Organisation municipale de la sécurité civile.

Fonction en situation d'urgence	Nom	Fonction habituelle
Maire	Robert G. Roy	Maire
Coordonnateur municipal de sécurité civile	David Fournier	Directeur général
Coordonnateur municipal de sécurité civile - Substitut	Bruno Poulin	Secrétaire-trésorier
Coordonnateur de site désigné ⁽¹⁾ : <ul style="list-style-type: none"> pour le volet incendie pour le volet sécurité publique pour le volet travaux publics 	Dany Robitaille Yves Beaudoin Paul St-Cyr	<ul style="list-style-type: none"> Directeur du service incendie Directeur du service de police Directeur Travaux publics
Administration	Bruno Poulin, responsable Sonia Dougherty, personnel Julie Laroche, personnel	Secrétaire-trésorier Adjointe administrative Greffière de la cour municipale
Communication	David Fournier Vincent Héraud	Directeur général Directeur des loisirs
Sécurité des personnes	Yves Beaudoin	Directeur du service de police
Sécurité incendie	Dany Robitaille	Directeur du service incendie
Sécurité incendie - substitut	Dominic Blais	Capitaine du service incendie
Services aux sinistrés	Claudie Laberge	Directrice Service d'intervention Croix Rouge
Services techniques / Bâtiments-Environnement	Jean Dion	Inspecteur en bâtiment et environnement
Services techniques / Transports	Paul St-Cyr	Directeur Travaux publics
Services techniques / Transports - substitut	Jean-Pierre Poisson	Remplaçant du Directeur Travaux publics

(1) Le coordonnateur de site est déterminé parmi les personnes désignées, au moment du sinistre et selon la nature de l'événement.

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le Plan municipal de sécurité civile de notre municipalité.

2016-252 SIGNATURE ENTENTE – GSI ENVIRONNEMENT INC

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE son Honneur le maire, Robert G. Roy ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'entente concernant la réception de boues à la station d'épuration avec l'entreprise GSI Environnement Inc.

ADOPTÉ

2016-253 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois d'août au montant de 314 266.29 \$ ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois d'août au montant de 165 743.95 \$ soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

2016-254 ACCEPTATION – TRAVAUX DE RÉFECTION 2016

Proposé par la conseillère Lyne Boulanger

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 72 000 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité. **ADOPTÉ**

2016-255 ACHAT GMC SAVANA CARGO

Proposé par la conseillère Megan Reid

Appuyé par la conseillère Lyne Boulanger

QUE la Ville achète de L'équipe Dany Sévigny une fourgonnette GMC Savana Cargo 2013 pour un montant de 18 900 \$ excluant les taxes. Que son Honneur le maire Robert G. Roy et le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville, les documents relatifs à l'achat du camion. **ADOPTÉ**

2016-256 DÉROGATION MINEURE – 196 DUPLIN

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de la compagnie 9327-0858 Québec Inc, qui est à l'effet d'autoriser une marge latérale à l'ouest de 0,0 mètre au lieu de 4,0 mètres, une marge latérale à l'est de 0,0 mètre au lieu de 4,0 mètres, une somme des marges latérales de 0,0 mètre au lieu de 8 mètres et une marge arrière de 0,40 mètre au lieu de 3 mètres ;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise l'adoption.

Proposé par la conseillère Lyne Boulanger

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par la compagnie 9327-0858 Québec Inc, soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉ**

2016-257 DÉROGATION MINEURE – 192-194-196B DUPLIN

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de la compagnie 9327-0858 Québec Inc, qui est à l'effet d'autoriser une marge latérale à l'ouest de 0,0 mètre au lieu de 4,0 mètres, une marge latérale à l'est de 0,86 mètre au lieu de 4,0 mètres, une somme des marges latérales de 0,86 mètre au lieu de 8 mètres et une marge arrière de 0,17 mètre au lieu de 3 mètres ;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise l'adoption.

Proposé par la conseillère Lyne Boulanger

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par la compagnie 9327-0858 Québec Inc, soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉ**

2016-258 RÉFECTION – TROTTOIRS PONT TASCHEREAU

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

De faire la réparation des trottoirs du Pont Taschereau incluant la réparation des trous majeurs avec armatures exposés pour un total 225 pi² (5 625,00 \$) et le rapiéçage des trous à colmater pour un total 90 pi² (1080,00 \$) au montant total de 6705,00 \$ + taxes à la compagnie Multi Béton Expert inc.

Les travaux seront effectués entre le 12 et le 23 septembre 2016.

ADOPTÉ

2016-259 CONCESSION – CANTINE ARÉNA

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Lyne Boulanger

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Conditionnellement au paiement en entier de la saison 2015-2016. que Son Honneur le maire Robert G. Roy ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la ville le contrat de concession de la cantine de l'aréna avec Priscyllia Brodeur Blouin et Kristopher Salvail.

ADOPTÉ

2016-260 PERMANENCE – VINCENT HÉRAUD

Proposé par la conseillère Lyne Boulanger

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE le conseil donne le statut de permanent à Vincent Héraud, directeur des loisirs et ce, en date du 6 septembre 2016. **ADOPTÉ**

2016-261 TOURNOIS DE GOLF – CLASSIQUE PUTTER BERNIER ET VIRAGE SANTÉ MENTALE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la Ville achète un quatuor de golf au coût de 260 \$ chacun, golf et souper, un souper au coût de 25\$ et 2 voiturettes de golf au coût total de 52 \$, pour le tournoi de golf «Putter Bernier».

QUE la Ville achète 1 quatuor de golf au coût de 360 \$ (golf et souper), pour le tournoi de golf Virage Santé Mentale.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970.

ADOPTÉ

2016-262 FÉLICITATIONS – ROSALY BOUCHARD

Il est unanimement résolu

QUE la Ville adresse des félicitations à Rosaly Bouchard pour sa participation aux Jeux du Québec – Finale provinciale à Montréal dans l'épreuve du triathlon.

ADOPTÉ

2016-263 FÉLICITATIONS – CHLOÉ LAFOND

Il est unanimement résolu

QUE la Ville adresse des félicitations à Chloé Lafond pour sa participation aux Jeux du Québec – Finale provinciale à Montréal dans l'épreuve de l'athlétisme.

ADOPTÉ

2016-264 DON – AFEAS

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Lyne Boulanger

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la Ville verse un don de 50 \$ à l'AFEAS.

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2016-265 FÉLICITATIONS – COMITÉ DES CONCERTS DE LA GARE

Il est unanimement résolu

QUE la Ville adresse des félicitations à Marc Reid, Antoni Dumont et Gérald Labonté pour l'excellent travail qui a permis d'avoir une excellente programmation pour l'été 2016.

ADOPTÉ

2016-266 NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux

Appuyé par la conseillère Lyne Boulanger

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la conseillère Meagan Reid soit nommée maire suppléant afin de siéger au conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François, et ce, jusqu'au 16 janvier 2017.

ADOPTÉ

2016-267 FÉLICITATIONS – RENDEZ-VOUS MUSICAUX

Il est unanimement résolu

QUE la Ville adresse des félicitations à Marcel Poirier et son équipe des Rendez-vous musicaux qui ont su animé le centre-ville et la vieille gare dans le cadre de la Fête du travail.

ADOPTÉ

**2016-268 ADOPTION RÈGLEMENT 727 – MODIFIANT LE PLAN
D'URBANISME 528 POUR CRÉER UNE AFFECTATION
RÉSIDENTIELLE DE HAUTE DENSITÉ**

Proposé par la conseillère Lyne Boulanger

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 727 intitulé « Règlement 727 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 528 pour créer une affectation résidentielle de haute densité » soit adopté.

Le règlement a été déposé à tous les membres du conseil au moins deux jours avant la séance du conseil et une copie est disponible pour consultation pour les citoyens, par conséquent le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

**2016-269 ADOPTION RÈGLEMENT 728 – MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE 529 POUR MODIFIER LES
ZONES Ra-84 et Rec-139**

Proposé par la conseillère Lyne Boulanger

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 728 intitulé « Règlement 728 modifiant le règlement de zonage 529 pour modifier les zones Ra-84 et rec-139 pour se conformer au plan d'urbanisme » soit adopté.

Le règlement a été déposé à tous les membres du conseil au moins deux jours avant la séance du conseil et une copie est disponible pour consultation pour les citoyens, par conséquent le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

**2016-270 ADOPTION RÈGLEMENT 732 – MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 700 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE
ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 732 intitulé « Règlement 732 modifiant le règlement numéro 700 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux » soit adopté.

Le règlement a été déposé à tous les membres du conseil au moins deux jours avant la séance du conseil et une copie est disponible pour consultation pour les citoyens, par conséquent le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

**2016-271 ADOPTION RÈGLEMENT 733 – MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 683 RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE
ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 733 intitulé « Règlement 733 modifiant le règlement numéro 683 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux » soit adopté.

Le règlement a été déposé à tous les membres du conseil au moins deux jours avant la séance du conseil et une copie est disponible pour consultation pour les citoyens, par conséquent le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

**2016-272 ADOPTION RÈGLEMENT 734 – MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 706 RELATIF AUX CREDITS DE
TAXES 2015**

Proposé par la conseillère Lyne Boulanger

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 734 intitulé « Règlement 734 modifiant le règlement numéro 706 relatif aux crédits de taxes 2015 » soit adopté.

Le règlement a été déposé à tous les membres du conseil au moins deux jours avant la séance du conseil et une copie est disponible pour consultation pour les citoyens, par conséquent le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

2016-273 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Lyne Boulanger

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 19h39.

ADOPTÉ

**Robert G. Roy, maire
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro	Nom
2016-250	Résolution confirmant le recours aux services professionnels de Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc.
2016-253	Approbation des comptes
2016-255	Achat GMC Savana Cargo
2016-258	Réfection – Trottoirs Pont Taschereau
2016-260	Permanence – Vincent Héraud
2016-261	Tournois de golf – Classique Putter Bernier et Virage santé mentale
2016-264	Don - AFEAS